

Procès-Verbal

REUNION ORDINAIRE ET PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

En mairie de Grandris le 24 juillet 2023 à 20h

Convocation du 10 juillet 2023

Présents : Pascale JOMARD, Frédéric CORGIER, Stéphanie APPERCEL-CONVERT, Clotilde LEREVEREND-CHARPENTIER, Nadine BOUILLON, Lionel GUIARD, Jean-Pierre GOUDARD, Eric BOUHANA.

Excusés : Guillaume LECANU (pouvoir à Pascale Jomard), Estelle LECANU (pouvoir à Stéphanie Appercel-convert).

Absents : Ludivine CHAUMERON, Isabelle GRAMMARE, Aurélien DELHOMME.

ORDRE DU JOUR

Désignation du secrétaire de séance : Frédéric CORGIER

Compte-rendu du 12 juin 2023 – modifications apportées :

- Absence de Jean-Pierre GOUDARD (pouvoir à Lionel GUIARD) ;
- Erreur orthographique : Sare (en lieu et place de Sarre).

Le procès-verbal sera publié après les modifications.

Ajout de la chapelle du Calvaire à l'achat global de l'aire de loisirs

Pascale JOMARD indique au Conseil municipal qu'après recherches, rien ne s'oppose à la cession par les Hôpitaux Nord-Ouest de la parcelle comprenant la Chapelle du Calvaire. Cet ajout ne modifie pas le prix de départ des parcelles de l'aire de loisirs (5 000€).

La commune pourra faire des demandes de subventions, notamment auprès du département afin d'assurer la restauration de cette chapelle.

Délibération : adoptée à l'unanimité

Référent déontologue pour les élus

Un décret fixe l'obligation d'un référent déontologue pour l' élu local. Le CDG69 propose ce service sans surcoût pour la commune.

Délibération : adoptée à l'unanimité

Commission école

Planning des employées : Absence d'une employée pour une longue durée (maladie).

Proposition de formation en apprentissage pour un CAP 'Accompagnement éducatif petite enfance' pour Cassandra DELONGVERT : après discussion, le Conseil municipal donne un avis favorable.

Délibération : adoptée à l'unanimité

Relation avec l'école : Des problèmes de communications ont été remontés.

Parents et cantine : De nombreux abus ont été constatés durant l'année scolaire. La gestion des réservations sera confiée à une secrétaire pour plus de neutralité. Les parents sont invités à retourner les fiches d'inscriptions pour rétablir leur accès aux réservations. Un message sera publié sur le panneau lumineux.

Urbanisme

Droit de préemption : Deux biens situés à la Rivière : Pas de préemption pour la commune.

Télétransmission des actes d'urbanisme au contrôle de la légalité : ce nouveau service présente encore des soucis de fonctionnement. Il est proposé d'attendre un peu avant d'adhérer à ce service.

Commissions

PLU : Modifications en cours. Elles devraient être effectives en fin d'année. La consultation publique est prévue en octobre.

Forum des associations : Il aura lieu le 9 septembre à Grandris avec Lamure sur Azergues. Buvette et chili par le Comité des Fêtes. Point buvette gratuite pour les exposants.

Réunion de quartier : Prévue en octobre. Elle concernera les habitants de la Folletière à la Rivière.

Radar pédagogique : Installation d'un radar pédagogique au niveau du hameau de Nuizières, suite à l'efficacité du radar prêté par le département. Réparation de celui placé à la sortie de Grandris, direction St Just d'Avray.

Porte de l'Odysée : A la suite de l'utilisation de la salle, la porte a été cassée. Sa réparation sera réglée par l'assurance du responsable.

Festivités du 14 juillet

Présence de 10 personnes à la mairie. Lionel GUIARD demande une meilleure communication, notamment auprès des élus.

Spectacle du 13 juillet : Lionel GUIARD indique l'avoir trouvé dangereux au niveau des distances de sécurité. Stéphanie APPERCEL-CONVERT rappelle que tout avait été installé dans les règles. Elle fera néanmoins un retour par mail au prestataire.

Une réunion tripartite (Comité des Fêtes, Classes en 5 et Mairie) pour l'organisation du prochain 13 juillet sera organisée en septembre. Pascale JOMARD propose d'étendre la réflexion à l'ensemble des festivités du 14 juillet.

Entretien général

Lionel GUIARD pose la question de la balayeuse. Il intervient aussi pour le désherbage route de Thizy probablement retardé suite à la réparation de la balayeuse.

Lionel GUIARD informe également d'un incident suite aux travaux réalisés au Plat Marsan par l'entreprise Derichebourg : une conduite d'eau a été cassée et non réparée immédiatement. Pascale JOMARD n'a pas été prévenue lors de la dernière réunion de chantier.

Intervention du public

Monsieur Dubiez s'inquiète de l'intervention de la gendarmerie suite à la déclaration de véhicules stationnés depuis longtemps rue de la Grange Bourdon. Pascale Jomard répond qu'elle relancera la gendarmerie à ce sujet.

Prochains Conseils municipaux : 4/09, 16/10 et 27/11.

La séance est levée à 21h30.